

L'hebdo

n°157 du 14 octobre 2005

La lettre du groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous » - Conseil général du Finistère

Agenda

Lundi 17 octobre

14h : réunion de groupe

Mercredi 2 novembre

9h30 : commission de l'aménagement, des infrastructures et des solidarités territoriales

10h : commission du cadre de vie et de l'environnement

10h : commission du développement économique, à Saint Pol de Léon (BBV)

14h30 : commission de l'enseignement, de la culture et du sport

Jeudi 3 novembre

9h : commission de l'action sociale

Vendredi 4 novembre

14h : commission des finances et de l'international

Lundi 7 novembre

10h : réunion de groupe

14h : commission permanente

Jeudi 17 novembre

10h : réunion de groupe

Lundi 5 décembre

10h : réunion de groupe

14h : commission permanente

Jeudi 8 décembre

9h : réunion de groupe

10h : séance plénière (DOB)

Les votes de la droite à la séance plénière

Les conseillers généraux UMP-UDF n'ont pas voté pour :

- la subvention de fonctionnement à l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) regroupant le manoir de Kernault, le château de Trévarez, l'abbaye de Daoulas, l'abbaye du Relec et le château de Kerjean
- l'avis sur le programme d'action directive nitrates
- le recrutement du directeur pour la future Maison départementale des personnes handicapées
- la décision modificative du budget départemental

L'essentiel de la commission permanente du lundi 3 octobre

Maintien à domicile des personnes âgées : 25 000 € en faveur du Collectif des associations d'aides à domicile du nord Finistère, de « Domi service » de Brest et de l'Union départementale des associations de soins et de services à domicile ; 18 500 € à « Bien vieillir ensemble » de Quimper et à la Fédération départementale du club des aînés ruraux. **Insertion :** 15 260 € pour la création d'entreprises par des bénéficiaires du RMI. **Gens du voyage :** 43 832 € pour la création d'une aire d'accueil de 8 places de caravane à Scaër. **Ports de pêche :** installation de pontons pour la pêche dans le port d'Audierne-Plouhinec ; travaux dans le port du Guilvinec Léchiagat. **Routes :** procédure de concertation visant la desserte des ports bigoudens. **Lutte contre les inondations :** 50 429 € pour les bassins versants de l'Odet et du Steir. **Lutte contre les pollutions diffuses :** 71 578 € en faveur des traitements des déjections animales et de l'amélioration des pratiques. **Créations d'emplois :** 95 840 € dans le cadre du fonds départemental d'aide à la création d'emplois. **Solidarités territoriales :** protocole d'accord départemental, entre le Conseil général et les opérateurs de téléphonie mobile, pour la couverture des « zones blanches ». **Sport de haut niveau :** 513 200 € de soutien aux clubs « élite » du département pour la saison 2005-2006.

Séance plénière du jeudi 13 octobre

Extraits de l'intervention de Pierre Maille, président du Conseil général

« (...) La multiplication des tornades, cyclones, déluges que les zones tropicales ont connus viennent renforcer deux convictions : la première porte sur le **service public**. Une grande nation, comme les Etats Unis, où le libéralisme est la règle, redécouvre, à l'occasion d'une catastrophe, le rôle indispensable des services publics forts, organisés, présents sur le territoire, pour protéger la population et garantir sa sécurité et ses besoins élémentaires en cas de coup dur. La seconde, c'est qu'il y a urgence à revoir, à l'échelle internationale, les **comportements tant collectifs que particuliers** qui provoquent des perturbations sur le climat de la Terre, avant que cela ne devienne irréversible.

A notre niveau, départemental, nous entendons réaffirmer l'importance du service public et contribuer à l'adaptation de nos comportements, à travers l'agenda 21 sur lequel les services du Conseil général sont fortement mobilisés depuis la séance du 4 juillet 2005. Il nous faut trouver un équilibre entre développement, respect de l'environnement, solidarité, renforcement de la démocratie et le traduire dans nos programmes d'action. Les commissions auront à y travailler en novembre avant d'engager une phase de concertation avec nos partenaires et les Finistériens en début d'année 2006.

Avant d'aborder les dossiers inscrits à l'ordre du jour de notre séance, je vous donne quelques informations sur l'état d'avancement des dossiers liés à la décentralisation :

→ **RMI** : à ce jour, depuis le début de l'année 2005, nous avons encaissé au titre de la TIPP 32,6 M € et nous avons versé aux CAF 45,1 M €, soit une avance de trésorerie, qui est aussi une inquiétude sur le niveau de .../...

Avis

L'Etat propose de faire évoluer de façon substantielle le 3^{ème} **programme d'action de la directive nitrates**, pour y intégrer des mesures relatives à la restructuration des élevages en Zone d'Excédent Structurel (ZES), permettant des augmentations de tailles d'élevages. **Après débat, le Conseil général a émis les avis suivants :**

- un avis défavorable aux dispositions permettant la restructuration externe des élevages, dans la mesure où des clauses de distance entre l'élevage d'accueil et les élevages rapatriés ne sont pas précisés. A notre avis, la restructuration externe ne nous paraît acceptable que dans les limites du canton ou des cantons limitrophes, mais pas au-delà. De plus, cette autorisation de restructuration externe devrait être assortie d'un engagement dans la mise en place d'un système de management environnemental respectant la norme ISO 14001.
- un avis défavorable aux modifications de distances d'épandage par rapport aux cours d'eau et aux tiers.
- un avis favorable aux mesures contribuant à la protection et à l'amélioration de la qualité de l'eau
- les commissions demandent que les exploitations faisant l'objet d'une restructuration externe et qui sont dans l'obligation de traiter les déjections animales, réduisent en conséquence la surface des terres de leur épandage. Ces terres libérées doivent permettre d'étendre les surfaces des plans d'épandage des plus petites exploitations, leur évitant ainsi de devoir traiter les effluents.
- enfin, les commissions soulignent les contradictions actuelles qui interdisent l'apport d'azote organique traité et laissent libre cours à l'épandage d'engrais minéral, hors zone d'action complémentaire.

Info

Canton de Lannilis : Pierre Maille rencontrera les élus et les acteurs socio-économiques du canton le lundi 14 novembre.

À noter

Rencontre-débat « parrainage et portage de PME à l'international » : jeudi 20 octobre, de 14h à 18h, à la Maison du département.

L'Hebdo - 32, bd Dupleix
29196 QUIMPER cedex
Armelle Simon 02 98 76 20 06
Tangi Youinou 02 98 76 20 81
Fax 02.98.76.21.96

compensation à venir pour l'année 2005, de près de 13 M € ! Sans oublier le différentiel de 5 M € de l'année dernière.

→ En ce qui concerne les **collèges**, l'arrêté de mise à disposition des services de l'éducation nationale ne nous est pas encore parvenu. La commission nationale de conciliation a rendu son avis en septembre : cela ne laisse espérer aucune évolution par rapport à l'effectif contesté qui nous est proposé pour assurer la gestion des personnels transférés. Dans le courant du mois de novembre, des réunions seront organisées pour informer l'ensemble des personnels TOS transférés et répondre à leurs questions. Les conseillers généraux y seront également tous invités.

→ Nous aurons l'occasion de délibérer sur la **carte scolaire** lors de notre séance du 8 décembre, la commission devra examiner auparavant le dossier que je transmets pour avis au CDEN du 21 octobre. Nous avons entrepris une large concertation sur ce dossier qui devra se poursuivre pour les évolutions futures.

→ Nous serons amenés à arrêter en décembre notre position sur le transfert des **ports d'intérêt national** : Brest, Concarneau, Le Fret et Roscanvel. J'essaie d'ici là d'obtenir le maximum d'informations sur les conditions techniques et financières afin d'éclairer notre décision.

→ Nous travaillons également avec les services de l'Etat, en liaison avec les intercommunalités, sur l'éventualité de la délégation au Conseil général des **aides à la pierre**, là où les intercommunalités ne l'ont pas demandée et obtenue, ce qui est le cas déjà sur le territoire de Brest métropole océane, et vraisemblablement prochainement de Quimper-communauté. Notre séance du 8 décembre nous permettra de nous prononcer. La mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire, l'accessibilité au logement, le développement d'une offre répartie sur le Finistère de logements sociaux, militent en faveur de cette évolution.

Pour conclure sur la décentralisation, je m'associe à **l'inquiétude des présidents de Conseil général sur les conditions financières de ces transferts**. Je vous ai donné les écarts entre les recettes et les dépenses de RMI. **Le gouvernement envisage de nouvelles réformes, toujours par transfert de charges nouvelles vers les départements** : tutelles des personnes vulnérables, création d'une agence nationale de l'adoption, suivi des personnes relevant de minima sociaux qui incombent actuellement soit à la politique de l'emploi (ASS) ou de la politique de la famille (API). **Toutes opinions confondues, les présidents mettent en garde le gouvernement devant de telles perspectives (...)**».

Ça s'est passé cette semaine...

Pierre Maille a rencontré, lundi, ses collègues présidents des Conseils généraux bretons et le président du Conseil régional et participé au bureau de l'Assemblée des départements de France, à Paris. **Maryvonne Blondin** a assisté aux « 20 ans » de l'ALVAC, à Quimper. **Daniel Créoff** a rencontré les personnels de l'éducation nationale et les parents d'élèves siégeant au Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN). **Jean-Luc Fichet** a participé au comité de suivi du plan d'action pour un développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire, à Rennes. **François Marc, Michel Le Goff** et **Yves Ménesguen** ont participé à la pose de la première pierre du nouveau centre de secours de Morlaix. **Armelle Huruguen** a inauguré le salon du livre rural, à Châteaulin. **Annick Le Loch** a participé aux congrès de la Fédération nationale de transports des voyageurs et du Groupement des autorités régulatrices de transport. Elle a également présenté, avec le Préfet, les actions menées dans le cadre de la « semaine de la sécurité routière ». **Roger Mellouët** a participé au comité d'initiatives « services publics » en Préfecture.